



Communiqué de presse

23 novembre : stop aux violences sexistes et sexuelles !

Au-delà de la lutte contre les discriminations femmes/hommes, notamment au niveau du salaire, primordiale aux yeux de la CGT pour renforcer et améliorer notre système de retraite, la mobilisation féministe a mis en exergue la question des féminicides, qui est devenu un débat de société. Mais pour la CGT, il est clair que le « Grenelle » sur les violences faites aux femmes n'est que de la poudre aux yeux, avec en particulier l'absence de vraies mesures pour défendre les victimes, tout comme le fait d'en avoir fait une grande cause nationale. Pour le plus grand bonheur du patronat, la question du travail est totalement occultée. Et pourtant, les chiffres restent affligeants : chaque jour, des femmes sont victimes de violences psychologiques, verbales, économiques, médicales, physiques ou sexuelles. Une femme meurt tous les 2 jours assassinée par son compagnon ou son ex-compagnon. Dans le monde du travail, 80 % des femmes disent être victimes de sexisme, 20 % de harcèlement sexuel et 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour en France sur un lieu de travail. 70% des victimes disent ne pas en avoir parlé à leur supérieur-e mais quand elles l'ont fait, 40 % d'entre elles estiment que le règlement leur a été défavorable (elles ont été mutées, placardisées, voire licenciées).

Qu'elles aient lieu à la maison, au travail ou dans la rue, les violences ne doivent pas être une fatalité !

L'enjeu pour la CGT est d'interpeller patronat et gouvernement sur la question des violences sexistes et sexuelles au travail et sur la protection du droit au travail des femmes victimes de violences conjugales et de gagner une ratification par la France de la norme OIT votée en juin dernier, qui se traduit par un renforcement des obligations de prévention des employeur-ses et par de nouvelles protections pour les victimes.

L'UD CGT 41 appelle les salarié-es, retraité-es et privé-es d'emploi à un rassemblement le 23 novembre, Place de la résistance, à 10h30 pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles partout sur le territoire pour exiger la ratification de la norme OIT et pour que les pouvoirs publics et le patronat s'engagent à sécuriser le travail des femmes et soient contraints de lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Blois, le 19 novembre 2019